

# Rapport d'activité 2011



# Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
8	Résultats

## Chiffres clés 2011

	2011	2010
Fortune totale (bilan) en CHF	<b>400,4 mio</b>	322,9 mio
Performance des placements	<b>0,82 %</b>	-2,00 %
Nombre d'assurés actifs	<b>2'076</b>	1'368
Nombre de pensionnés	<b>747</b>	694
Montant des pensions et prestations versées en CHF	<b>30,9 mio</b>	12,9 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	<b>110,8 mio</b>	329,9 mio
Nombre de caisses communes	<b>1</b>	1
Nombre de caisses autonomes	<b>12</b>	9

# Préambule

Pour sa troisième année d'activité, Profelia a poursuivi son développement commercial dans un marché difficile.

L'arrivée en 2011 de nouveaux collectifs importants a permis d'augmenter le nombre d'assurés de 2'062 actifs et pensionnés à 2'823 de 2010 à 2011, ce qui représente une augmentation de 37%. Le total du bilan progresse également de manière significative pour dépasser CHF 400 millions, soit une hausse de 24%. Avec de tels chiffres atteints en trois exercices seulement, Profelia a déjà une taille critique suffisante qui lui permet d'afficher un résultat équilibré en termes de couverture des frais.

Au niveau du placement de la fortune, l'année 2011 a été marquée par des marchés financiers très volatiles, des actions en forte baisse, des taux d'intérêt bas, un franc suisse fort et la crise

de la dette souveraine. Dans ces conditions difficiles, la stratégie prudente de Profelia a permis de dégager une performance positive à 0,82%, performance supérieure aux indices des caisses de pensions UBS et Credit Suisse, qui sont tous deux négatifs et qui s'élèvent à -0,47% et à -0,56%, respectivement.

Dans ce contexte, le Conseil de Profelia a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse au taux d'intérêt LPP, soit 2% pour l'exercice 2011 et 1,5% pour 2012, sans distinction entre la partie obligatoire et la partie subobligatoire. Pour mémoire, cette rémunération est à mettre en parallèle avec l'inflation, cette dernière étant pratiquement nulle en 2011 (+0,2%).

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

## Composition des organes

### Conseil de Fondation

#### Présidente

Mme Gladys Laffely Maillard\* (2009)

#### Vice-président

M. Claude Oreiller\*\* (2010)

#### Membres

M. Daniel Trolliet\* (2010)

M. Philippe Chambovey\* (2011)

M. Luc-Antoine Baehni\*\* (2011)

Mme Viviana Marchetto Chorfi\*\* (2011)

\* représentant des employés

\*\* représentant des employeurs

### Secrétaire (hors Conseil)

Mme Christelle Luisier Brodard  
(jusqu'au 31.07.2011)

Mme Anne Gauthier-Jaques  
(dès le 01.08.2011)

### Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne

### Organe de révision

BDO SA, Epalinges

### Gérante

Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

L'année indiquée entre parenthèses correspond à la date d'entrée en fonction.

# Activités et organisation de Profelia

## Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle créée par Retraites Populaires et qui est spécialisée dans le domaine parapublic. Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ses activités s'étendent à toute la Suisse romande et aux cantons bilingues.

Profelia propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia permet aux entreprises issues d'un même secteur d'activité de se regrouper au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet à employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2011, Profelia compte 24 employeurs issus du secteur parapublic, public ou du secteur privé en liaison avec les premiers, dont 12 sont affiliés à la caisse commune et 12 sont gérés sous forme de caisses autonomes. Chaque caisse est indépendante et a un degré de couverture propre.

## Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La Fondation bénéficie ainsi de l'expérience d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pensions. Profelia et ses clients profitent ainsi de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion

complète à des coûts compétitifs ou l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la Gérante sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

## Retraites Populaires, chiffres clés 2011

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit plus de 350 collaboratrices et collaborateurs.

Leurs qualités humaines, leurs compétences et leur éthique permettent à Retraites Populaires :

- d'assurer plus de 113'000 actifs et près de 53'700 pensionnés (assurance vie et prévoyance, gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, plus de 2'800 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant plus de 900 entrées d'immeubles et près de 12'500 appartements;
- de gérer des fonds d'une valeur de 15,8 milliards de francs.

## Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus du même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après Caisse commune) ;
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après Caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulaires permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

## Organisation

### Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé ayant la personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la Fondation » du 12 décembre 2008, le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1<sup>er</sup> octobre 2010, ainsi que le « Règlement d'organisation » du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Réassurance

Profelia a conclu des contrats de réassurance auprès de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie S.A. couvrant les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

## Loyauté dans la gestion de fortune

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Consciente de ses responsabilités en la matière, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle (Charte ASIP).

Gérante de Profelia, Retraites Populaires s'est engagée à respecter les principes édictés dans cette charte et a pris toutes les mesures nécessaires y relatives.

# Assurance

Effectif	31.12.2011	31.12.2010
<b>Actifs</b>	<b>2'076</b>	<b>1'368</b>
<b>Pensionnés</b>	<b>747</b>	<b>694</b>
- retraités	388	372
- invalides	76	46
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	235	234
- enfants	48	42
<b>Total des assurés</b>	<b>2'823</b>	<b>2'062</b>
<b>Total des employeurs</b>	<b>24</b>	<b>17</b>
Ratio actifs/pensionnés	2.78	1.97

Prestations (en CHF)	31.12.2011	31.12.2010
Rentes de retraite	11'561'872.05	5'831'735.80
Rentes de survivants	3'760'907.50	1'867'804.80
Rentes d'invalidité	1'406'053.10	545'094.35
Prestations en capital à la retraite	2'153'566.20	1'412'812.80
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	1'036'241.45	231'254.30
Prestations extra-réglementaires	20'576.40	53'500.00
Prestations de libre passage en cas de sortie	9'738'277.70	1'812'894.80
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1'216'465.60	1'111'406.10
<b>Total</b>	<b>30'893'960.00</b>	<b>12'866'502.95</b>

**Cotisations et prestations d'entrée** (en CHF)

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>35'780'557.55</b>	<b>212'774'320.56</b>
Cotisations des salariés	9'128'959.30	3'081'017.30
Cotisations de l'employeur	12'923'257.35	4'215'754.90
Primes uniques et rachats	5'239'914.15	199'929'722.35
Cotisations assainissement salariés	1'128'251.45	555'200.15
Cotisations assainissement employeurs	1'401'711.30	690'611.70
Apports fortune libre entreprises	734'690.60	1'309'745.75
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur	5'219'354.40	2'991'299.56
Subsides du fonds de garantie	4'419.00	968.85
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>75'083'605.95</b>	<b>117'199'756.80</b>
Apports de libre passage	74'846'693.60	116'993'069.95
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	236'912.35	206'686.85
<b>Total</b>	<b>110'864'163.50</b>	<b>329'974'077.36</b>

# Résultats

## Placements et performance

Durant l'année 2011, la politique de placement déterminée par le Conseil de fondation a été progressivement mise en place, dans la continuité de l'année 2010. A la suite de l'étude de congruence Actifs/Passifs réalisée par PPCmetrics en août 2011, l'allocation des actifs et les marges de manœuvre ont été revues. L'allocation ainsi déterminée est pratiquement identique à celle en vigueur auparavant (moins un point de pourcentage dans les liquidités en faveur des autres placements), avec des marges plus restreintes, mais permettant une implémentation graduelle de la stratégie de placement.

La problématique d'une faible pondération dans l'immobilier (11 % contre 25 % souhaités) reste un facteur négatif. Cela provient de l'absence de transferts d'immobilier de l'ancienne Caisse à Profelia et des difficultés de trouver des objets de qualité à un prix raisonnable.

Quant aux placements immobiliers directs de la Fondation, l'année 2011 restera marquée par l'acquisition, valeur 1<sup>er</sup> octobre, des quatre immeubles sis sur le territoire de la Commune de Gletterens (FR) qui constituent la « première pierre » de son patrimoine.

## Résultats 2011

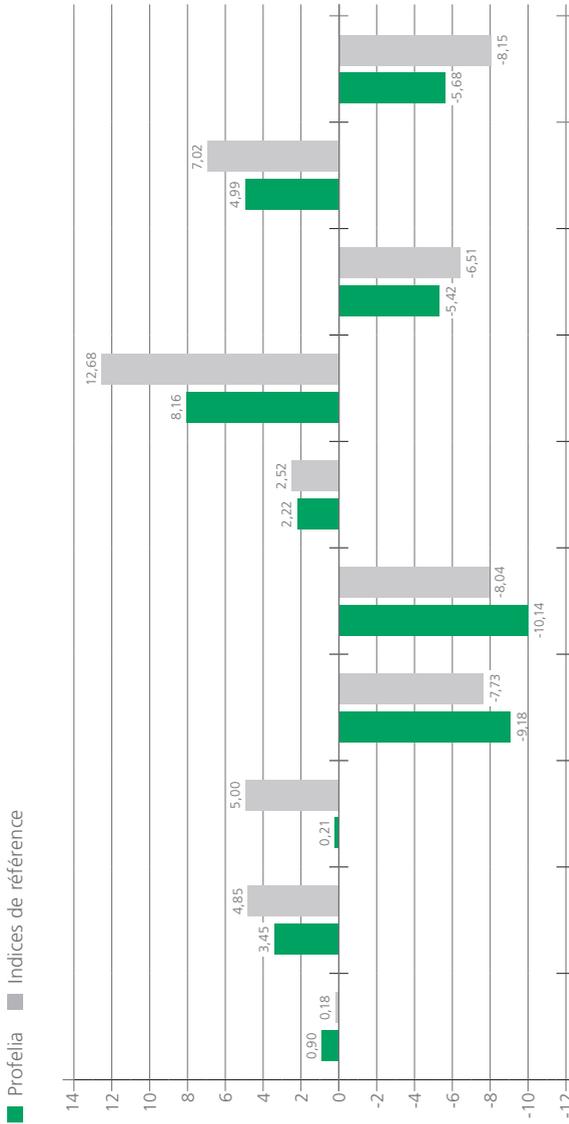
La performance 2011 est positive, mais inférieure à celle théorique de l'allocation, basée sur des indices. Les obligations libellées en francs suisses, classe la plus importante du portefeuille, ont contribué positivement à cette performance. Elle a cependant été inférieure à l'indice de référence, en raison notamment de la surpondération des débiteurs d'entreprise et d'une exposition plus courte que l'indice en termes d'échéances. Les

obligations libellées en monnaies étrangères ont dégagé une performance positive, bien qu'en deçà de leur indice. Aux raisons mentionnées pour les obligations libellées en francs suisses s'ajoutent la couverture de change dynamique et une surpondération du marché européen en défaveur des marchés américain et japonais, qui ont mieux performé en francs suisses. Autres contributeurs positifs à la performance: l'immobilier suisse et les titres de gages immobiliers, tous deux constitués essentiellement jusqu'ici de placements collectifs auxquels s'ajoutent progressivement des investissements/prêts en direct. Les principaux contributeurs négatifs ont été les actions de sociétés suisses et étrangères, qui présentent des performances fortement négatives. Elles sont inférieures à leurs indices en raison de la surpondération des sociétés de petites et moyennes capitalisations pour les actions de sociétés suisses et de la sélection des gestionnaires ainsi que de la couverture dynamique du risque de change pour les actions étrangères.

### Répartition des actifs au 31 décembre 2011, allocation des actifs et marges de manœuvre (en %)

	Répartition au 31.12.2011	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	4,40	0	1	10
Obligations libellées en CHF	33,94	16	18	36
Obligations libellées en monnaies étrangères	19,91	12	14	18
Actions de sociétés suisses	8,09	6	8	12
Actions de sociétés étrangères	8,08	6	8	12
Titres de gages immobiliers	7,44	5	10	12
Immobilier suisse	11,11	7	25	27
Placements alternatifs	2,34	2	6	8
Placements privés	0,29	0	5	7
Autres placements	4,40	2	5	6

Performance par classe d'actifs du 01.01.2011 au 31.12.2011 (en %)



Indices de référence:

- Liquidités: Indice composite (3 mois et 48 heures)
- Obligations libellées en CHF: Swiss Bond Index Total
- Obligations libellées en monnaies étrangères: Barclays Capital Global couvert à 30 %
- Actions de sociétés suisses: Swiss Performance Index
- Actions de sociétés étrangères: MSCI All Country World couvert à 15 %
- Titres de gages immobiliers: Taux d'intérêt de référence
- Immobilier suisse: Indice composite (95 % IAZI, 5 % SXI Real Estate Funds)
- Placements alternatifs: HFRI FoF Composite
- Placements privés: Indice composite
- Autres placements: Indice composite

## Perspectives 2012

Pour l'année 2012, la mise en place de la politique d'investissement sera poursuivie dans la continuité des actions entreprises durant l'année 2011. L'accent sera plus particulièrement mis sur les classes d'actifs suivantes :

- Titres de gages immobiliers : développement des affaires en direct
- Immobilier suisse : poursuite de la recherche d'investissements directs et indirects
- Placements alternatifs : poursuite des investissements
- Placements privés : poursuite des investissements
- Autres placements : poursuite des investissements en microfinance, immobilier étranger, obligations convertibles et matières premières

## Conclusion

Grâce à une politique d'investissement prudente, la Caisse a pu générer une performance positive dans un environnement de marché toujours difficile. L'année 2011 a également permis la mise en œuvre progressive de la politique d'investissement décidée par le Conseil de fondation. Cette politique sera poursuivie durant l'année 2012.

## Frais d'administration et de marketing

Les frais d'administration et de marketing de Profelia se montent à CHF 918'822.38. L'évolution par rapport à l'exercice 2010 est directement liée à l'augmentation importante du nombre d'assurés. Les frais d'administration par membre actif / pensionné s'élèvent à CHF 325.48.

## Provisions techniques

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et au décès, renforçant ainsi la sécurité financière. Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel.

## Contact et information

### Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
Fax 021 348 21 69  
info@profelia.ch  
www.profelia.ch

Gérée par  Retraites  
Populaires